



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2018

Présents : ANDRE Jean-Marc, BOYER Jean-Pierre, BREST Isabelle, COSTAGLIOLA DI FIORE Marie-Christine, DELAUP Annie, EYNAUD Nicole, GONTERO Sylvie, HAUCOURT Jean-Pierre, JOUVE Bertrand, OLLIVIER Bernard, SEVILLA Françoise

Pouvoirs : LEGUAY Gilbert à HAUCOURT Jean-Pierre

Absents : BONNEFOY Claudie, BOYER Jean-Pierre (au point n°1), CARNAT Benjamin, DUPOUX François

1. Participation au Fonds d'Aide aux Jeunes 2018

Le conseil municipal vote la participation de la commune au fonds d'aide aux jeunes à hauteur de 200€. En 2017 ce dispositif départemental a aidé 3 jeunes Saignonnais pour un montant de 1146,89€.

2. Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement 2018

Le conseil municipal vote la participation de la commune au fonds de solidarité pour le logement à hauteur de 170€. En 2017, 5 Saignonnais ont bénéficié d'aides de ce fonds pour un montant de 1228,82€.

3. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 19 juin 2018 de la CCPAL

Le conseil municipal approuve ce rapport.

4. Plan Local d'Urbanisme de la Ville d'APT - Avis sur le projet arrêté

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de plan local d'urbanisme de la ville d'Apt.

5. Principe de Délégation de Service Public – Fourrière automobile

Le conseil municipal approuve le principe de délégation de service public de la fourrière automobile sur le territoire de la commune pour une durée de 4 ans et le lancement de la procédure afférente.

6. Attribution du marché à procédure adaptée de travaux pour la rénovation de deux logements situés dans le bâtiment du groupe scolaire Jean Milon

Le conseil municipal approuve l'avis de la commission d'appel d'offres et désigne les entreprises ci-dessous attributaires des lots du marché :

LOT	INTITULE	ENTREPRISE	HT
1	Maçonnerie	SAS RIGOUARD & FILS	28 223,00 €
2	Menuiseries	SAS NOTARIANNI LIONEL	16 869,49 €
3	Peinture	BY PEINTURE SARL	7 260,00 €
4	Plomberie - Chauffage	SARL ETENER	30 688,60 €
5	Electricité - Courants Faibles	SAS ETE	9 310,36 €
TOTAL			92 351,45 €

7. Commission communale d'action sociale – Attribution d'une aide

Le conseil municipal décide d'accorder un délai de paiement jusqu'au débloqué de la pension de réversion, et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2018, pour le paiement de d'une concession dans le columbarium.

Le Maire de Saignon

Jean-Pierre HAUCOURT